



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



Appel à initiatives

« Innover pour l'Attractivité des métiers et des formations en Centre-Val de Loire »

Action du PACTE Régional d'Investissement dans les Compétences cofinancée par l'Etat

Modalités de dépôt du dossier de candidature

Le dossier de candidature est entièrement dématérialisé et il est accessible sur le site <https://nosaidesenligne.regioncentre-valde Loire.fr> (dans la rubrique « Orientation Education », sélectionner le formulaire « 32.3 Appel à Initiatives [région] Attractivité des Métiers et des Formations »).

Pour se connecter au portail d'aides de la Région, **il est nécessaire de se créer un compte sur le portail.**

Dans le cas où un tiers a déjà bénéficié d'une aide régionale et lors de la première connexion au portail d'un de ses représentants (ex : chargé de mission X), un code de rattachement (17 caractères) permettant de relier le tiers et le dit représentant est nécessaire : Dans ce cas, une demande de code de rattachement est réalisée auprès de :

nathalie.chotard@regioncentre.fr
OU matthieu.vallee@regioncentre.fr.

Sans ce code, il n'est pas possible pour le représentant de saisir sa demande.

L'éligibilité ne pourra être prononcée qu'une fois le dossier complété en ligne et sur la base des éléments demandés.

Aucune candidature envoyée en format papier par voie postale ne sera acceptée.

Contenu du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend les items suivants et doit être entièrement complété en ligne :

1. Identification du demandeur

2. Description de l'action :

- ⇒ La nature de l'action et une description synthétique
- ⇒ Les objectifs poursuivis
- ⇒ Le public cible / profil des bénéficiaires directs et/ou indirects
- ⇒ Le périmètre géographique
- ⇒ La description des livrables

3. Informations complémentaires :

- ⇒ La pertinence au regard des objectifs de l'appel à initiatives et sa complémentarité avec l'existant
- ⇒ L'ambition en matière de résultats sur public cible et territoire
- ⇒ Le planning prévisionnel de réalisation
- ⇒ Les moyens de l'action (RH et autre)
- ⇒ L'identification du partenariat
- ⇒ La présentation de la méthode de suivi et de bilan
- ⇒ Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour mesurer la réalisation et l'impact de l'action et du partenariat proposé.
- ⇒ L'organisation de la mutualisation – transférabilité des résultats et livrables de l'action
- ⇒ Les actions de communication envisagées

Les Pièces suivantes sont à joindre OBLIGATOIREMENT au dossier :

- ⇒ La Fiche identification de l'initiative (document type à télécharger et à compléter par le chef de File de l'initiative en lien avec les porteurs d'actions. C'est la même Fiche qui vaut pour chaque action d'une même initiative).
- ⇒ La Fiche Budget prévisionnel de l'action (document type à télécharger et à compléter par le porteur de l'action)
- ⇒ En cas d'une ingénierie internalisée : la Fiche de poste (si recrutement) ou la feuille de mission (si salarié existant)
- ⇒ En cas d'ingénierie externalisée : le devis prestataire
- ⇒ RIB ou RIP